



Assemblée générale

Distr. limitée
7 juillet 2014
Français
Original: anglais

Troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe

Comité préparatoire

Première session

Genève, 14 et 15 juillet 2014

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Examen du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa première session

Projet de rapport du Comité préparatoire de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe sur les travaux de sa première session

Rapporteur: M. Andrey A. Nikiforov (Fédération de Russie)

Introduction

1. Conformément à la résolution 68/211 de l'Assemblée générale, la première session du Comité préparatoire de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe s'est déroulée les 14 et 15 juillet 2014 à l'Office des Nations Unies à Genève. Le Comité préparatoire a tenu six séances plénières, en sus de trois dialogues avec les grands groupes et quatre ateliers techniques.

Organisation des travaux

A. Ouverture de la session

2. La première session du Comité préparatoire de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe a été ouverte le lundi 14 juillet 2014 à l'Office des Nations Unies à Genève par le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe en qualité de président temporaire. Le Comité préparatoire a procédé à l'élection de ses deux coprésidents. Des déclarations ont été faites par les deux coprésidents, le Représentant spécial [et ... à insérer].



B. Élection des présidents et des autres membres du Bureau

3. À sa 1^{re} séance plénière, le 14 juillet 2014, le Comité préparatoire a élu ses présidents et les autres membres de son Bureau, comme suit:

Coprésidents:

Päivi Kairamo (Finlande);
Thani Thongphakdi (Thaïlande).

Vice-Présidents:

María del Pilar Cornejo (Équateur);
Kateřina Sequensová (République tchèque);
Md. Abdul Hannan (Bangladesh);
Walid Abdelnasser (Égypte);
Wayne McCook (Jamaïque);
Andrey A. Nikiforov (Fédération de Russie);
Riek Puok Riek (Soudan du Sud);
Toni Frisch (Suisse).

Rapporteur:

4. Le Comité préparatoire a décidé que le Japon, pays hôte de la Conférence, serait membre de droit du Bureau.

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

5. À la même séance, le 14 juillet 2014, le Comité préparatoire a adopté l'ordre du jour de sa première session, comme suit:

1. Ouverture de la session.
2. Élection des présidents et des autres membres du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Organisation de la Conférence mondiale.
6. Examen du cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015.
7. Examen du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa première session.
8. Questions diverses.
9. Clôture de la session.

6. Également à cette séance, le Comité préparatoire est convenu du programme de travail proposé dans le document A/CONF.224/PC(I)/2.

7. À la même séance, le Comité préparatoire a décidé, conformément à la résolution 68/211 de l'Assemblée générale, que le règlement intérieur des commissions

techniques du Conseil économique et social ainsi que les dispositions complémentaires que le Conseil a prises pour la Commission du développement durable dans ses décisions 1993/215 du 12 février 1993 et 1995/201 du 8 février 1995 s'appliqueraient, le cas échéant, aux réunions du Comité préparatoire.

D. Organisation de la Conférence mondiale

8. À la [1^{re}] séance, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe et le représentant du Japon en tant que pays hôte ont fait le point sur l'organisation de la Conférence mondiale.

9. Au cours du débat, des déclarations ont été faites par...

10. Le Comité préparatoire a recommandé ce qui suit: [à insérer]

E. Examen du cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015

11. À ses 1^{re} à... séances plénières, les 14 et 15 juillet, le Comité a examiné le cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015.

12. Au cours du débat, le Comité a entendu ... déclarations: ... des États membres [autres à insérer]. Des déclarations ont été faites par les représentants de [noms à insérer].

13. Les coprésidents ont organisé au cours de la première session trois dialogues avec les grands groupes afin d'échanger des vues sur le cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015. Un rapport succinct sur ces dialogues est joint en annexe au présent rapport, de même que des rapports récapitulatifs sur les ateliers techniques organisés par le secrétariat.

F. Adoption du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa première session

13. À la 4^e séance plénière, le 15 juillet, le Rapporteur a présenté et mis à jour le projet de rapport du Comité préparatoire faisant l'objet du présent document.

14. À la même séance, le Comité préparatoire a adopté le projet de rapport, tel qu'il avait été mis à jour oralement, et a autorisé le Rapporteur à l'achever à la lumière des débats de la séance plénière de clôture.

G. Annexe

[Rapports récapitulatifs sur le dialogue des présidents avec les grands groupes et les ateliers techniques, à insérer.]